

La Croix-Rouge suisse, secours aux enfants, à Paris

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **52 (1944)**

Heft 44

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Hilfeleistungen des Schweizerischen Roten Kreuzes

In den letzten Wochen sind dem Schweizerischen Roten Kreuz alarmierende Nachrichten über die ausserordentlich schwierige Ernährungslage der Bevölkerung verschiedener benachbarter Gebiete in Frankreich und Italien zugekommen.

Das Schweizerische Rote Kreuz unternahm sofort als Antwort auf die dringenden Notrufe und in Zusammenarbeit mit dem Schweizerischen Roten Kreuz, Kinderhilfe, verschiedene *Hilfsaktionen*, die von der Bevölkerung der betreffenden Gebiete mit warmer Dankbarkeit entgegengenommen wurden.

So erhielt das Grenzgebiet von *Morez* (Jura) unmittelbar nach seiner Befreiung 20 Tonnen Kartoffeln.

Ferner wurde eine Lastwagenkolonne, die ungefähr 29 Tonnen mitführte, nach *Valence* gesandt, um den Kleinkindern und den schwangeren Frauen des Departementes der *Drôme* Milchpulver, Käse, Erbsmehl, Kartoffeln und Julienne zu bringen.

Eine weitere Kolonne fuhr ins Gebiet der *Isère* mit zehn Tonnen Kartoffeln für die bedürftigen Kinder von Grenoble und mit sieben Tonnen Milchpulver, Käse und Julienne für die Kinder und schwangeren Frauen von *Vercors*, eines der Gebiete von Frankreich, die empfindlich gelitten hatten.

Beträchtliche Hilfe wurde während der letzten Wochen auch nach *Italien* gebracht. 165 Tonnen Kartoffeln, 20 Tonnen verschiedene Mehle, kondensierte Milch, Julienne, Mais usw. wurden der hungern Bevölkerung des *Ossolates* zugeführt. Die Stadt *Mailand* erhielt sieben Tonnen Suppenmehle und zwei Tonnen Julienne.

Das Schweizerische Rote Kreuz bereitet augenblicklich neue Hilfsaktionen vor, um den dringendsten Hilferufen aus den Notgebieten Folge leisten zu können. Es wird das Schweizervolk über seine Tätigkeit laufend benachrichtigen.

La Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, à Paris

L'interruption de toute communication avec Paris depuis le mois d'août, a laissé le Secours aux enfants dans l'ignorance de l'activité de sa délégation pour le Nord de la France pendant cette période mouvementée. Notre déléguée à Paris ayant pu venir en Suisse, nous a donné des informations récentes et particulièrement intéressantes sur l'œuvre du Secours aux enfants.

Il est à noter tout d'abord que, durant tout l'été, les secours à Paris n'ont pas été interrompus. Les difficultés de transport, les nombreuses alertes journalières ont exigé de tous nos collaborateurs un effort physique et un dévouement sans limite. Les envois de vivres et de matériel à nos œuvres disséminées, non seulement à Paris mais dans les régions du Nord, ont pu être maintenus d'une façon assez satisfaisante, malgré les complications. L'électricité et le gaz sont depuis longtemps distribués une heure par jour, ce qui n'a pas facilité la tâche de nos nombreux auxiliaires de Paris, dont plusieurs ont dû assurer la surveillance des «*Goûters suisses*». On a ainsi une faible idée des problèmes complexes et en apparence insolubles que tout le personnel de la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, en France a dû surmonter.

Les convois d'enfants de Paris en province et retour ont souvent dû être interrompus ou renvoyés par suite des événements. Le souci constant d'assurer l'évacuation des enfants était aggravé par la pénurie des moyens de transport. Entre temps, notre déléguée et ses aides avaient pu, dans des conditions particulièrement difficiles et parfois tragiques, ramener dans la capitale quelques dizaines de petits Parisiens placés dans l'Ille-et-Vilaine et dans la Mayenne, où se sont déroulées des opérations militaires de grande envergure.

Cependant, le home de St-Laurent-du-Jura avait pu accueillir 100 enfants et assurer, dans la région, le placement familial de 200 autres. A fin octobre, 750 enfants placés par notre délégation de Paris se trouvaient encore dans des familles de province et 130 dans quelques-uns des centres de la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants.

Dans une centaine d'écoles parisiennes 6000 écoliers environ ont bénéficié de l'aide des «*Goûters suisses*», organisé par le Secours aux enfants. Plus de 200'000 repas ont été servis à ces petits entre le mois de mai et celui d'août.

Les «*Goûters suisses*», distribués dans 38 cantines, et qui avaient débuté dans certains arrondissements de Paris, ont été graduellement étendus aux régions de la Banlieue ouvrière, généralement assez pauvres.

Tous les enfants bénéficiant des secours en vivres de la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, sont soumis à une visite médicale semestrielle et à une pesée attentive tous les deux mois. Actuellement, et à l'exception de quelques arrondissements seulement, toute l'agglomération parisienne connaît les «*Goûters suisses*».

Le Secours aux enfants a distribué, dans 64 crèches, 25'000 repas à une moyenne de 1800 nourrissons, auxquels un quart de litre de lait par jour a pu être accordé. Dans une soixantaine de jardins d'enfants, 1600 petits ont bénéficié, pendant ce trimestre, de 135'000 repas. Enfin, de mai à juillet, 1000 enfants de province ont pu recevoir aussi des «*Goûters suisses*», dont le nombre s'est élevé à 45'000 pendant cette période.

Ces chiffres représentent une somme de travail considérable et un dévouement permanent de tous ceux et de toutes celles qui ont porté la responsabilité. A fin septembre, on comptait encore 59 crèches avec 1560 nourrissons et 47 jardins d'enfants avec 1740 petits, auxquels le Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse a pu fournir une nourriture suffisante.

Notre délégation ne s'est pas désintéressée de ses petits protégés de la région du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme et, en particulier, des localités situées sur la Côte de la Manche, Caën, Bayeux, Le Havre, Boulogne, Calais, Dunkerque. Ces noms sont revenus, combien de fois, dans les communiqués de guerre et l'on ose à peine imaginer dans quelles conditions vivent encore là-bas les populations civiles et particulièrement les enfants qui s'y trouvent. Ce qu'a été leur existence, au sein de la bataille, nous n'en connaissons sans doute les détails que beaucoup plus tard. Ce qu'il convient de souligner, c'est le grand nombre de témoignages de reconnaissance qui sont parvenus à notre délégation de Paris, attestant le plus souvent que, sans l'aide de la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, les pertes de jeunes vies humaines auraient été innombrables. Parmi ces témoignages, quelques-uns émanent de nos protégés. L'un d'eux, âgé de 15 ans, raconte brièvement ce qu'il a vécu au Havre où 50'000 habitants sont restés au plus fort de la bataille et pendant les 6 jours consécutifs de bombardements meurtriers et destructeurs. Il signale l'ampleur des destructions dont on a peine à se faire une idée. Ayant, lui aussi, fait sa part en qualité de secouriste de la Croix-Rouge française, il donne les chiffres des morts et des blessés civils, dont le simple énoncé est effroyable. Depuis cette période de bombardements, le Havre ne dispose ni d'eau, ni de gaz, ni d'électricité.

Ces quelques renseignements permettent de mesurer combien l'activité du Secours aux enfants a été nécessaire, mais aussi combien elle reste indispensable, dans toutes les localités et agglomérations qui ont subi des bombardements.

La Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, compte donc sur l'appui constant de la population suisse, pour poursuivre sa tâche en attendant l'heure prochaine, espérons-le, où les convois d'enfants pourront de nouveau être organisés.

Assistance suisse aux victimes de la guerre et l'idée des zones de sécurité

Une importance particulière s'attache au récent discours de M. Wetter qui, sur l'initiative du Gouvernement fédéral, a assumé la tâche de préparer et d'organiser une grande action de secours en faveur des victimes de la guerre actuelle. Ainsi que le souligne ce discours, la guerre aérienne totale se traduit par d'énormes pertes en vies humaines et par des destructions qui anéantissent tout le bien-être social des peuples belligérants. Il en résulte hélas un appauvrissement sans précédent de presque tous les pays du continent européen.

Pour contribuer à atténuer les souffrances et misères des populations éprouvées par la guerre, une organisation spéciale suisse sera créée sous la dénomination: «*Nationales Komitee für die schweizerische Spende an die Kriegsgeschädigten*», organisation qui disposera des fonds nécessaires pour mener à bien cette œuvre d'assistance. Ces fonds se composeraient d'un don de cent millions de francs à accorder par l'Etat, ainsi que de contributions privées volontaires de la part du peuple suisse. C'est pourquoi M. Wetter réclame une participation financière de chacun de nous, estimant que ces sacrifices sont dictés par un impérieux devoir humanitaire qui, d'ailleurs, est conforme aux meilleures traditions de l'histoire de notre pays.

Cet appel de M. Wetter ne tardera pas à provoquer de toutes parts des témoignages de sympathie, d'autant plus que ce projet spécial ne saurait en rien préjuger de la nécessité urgente des multiples autres secours aux victimes de la guerre.

Si la conduite de la guerre aérienne n'était pas laissée à l'appréciation arbitraire des belligérants et si elle pouvait se conformer aux recommandations de ceux qui préconisent la constitution des zones de sécurité, dites «*Lieux de Genève*», pour femmes, enfants, vieillards et en général pour tous les non-combattants, les misères auxquelles il importe de remédier à présent, n'auraient pas pris et ne prendraient pas une envergure si alarmante.

Bien avant la guerre déjà, l'Association des «*Lieux de Genève*» s'employait à démontrer, en s'appuyant sur les données de ses propres expériences, que l'idée des zones de sécurité, due à la généreuse initiative du regretté médecin-général *Saint-Paul*, représentait «*une*